

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Pyrénées-Atlantiques

Service Productions et Économie Agricoles

CALAMITÉS AGRICOLES Pluies et inondations du 11 au 14 décembre 2019

ATTESTATION DE REMISE EN ÉTAT DES PARCELLES AGRICOLES par les moyens propres de l'exploitation ou le recours à l'entraide

Document à retourner à la DDTM dès l'achèvement des travaux

N° PACAGE	: <u>Tél.</u> :
Nom Prénc	<u>m</u> :
<u>Dénominati</u>	on sociale (GAEC, EARL, SCEA):
Adresse :	
	roir procédé à la remise en état des biens déclarés sinistrés de mon exploitation, à la suite
	nent climatique, <u>par les moyens propres de l'exploitation ou par recours à l'entraide</u> : Remise en état du sol (nivellement, broyage)
	Remise en état de prairie
	Nettoyage des parcelles agricoles encombrées
	Curage des fossés
	Remplacement de clôtures
	Remplacement de palissage
	Remise en état de muret en pierre sèche
	Replantation de : $\ \square$ pieds de kiwis $\ \square$ ceps de vigne
	Autres (à préciser) :
	Autres (à préciser) :
Je m'engage à employer la totalité de l'indemnisation perçue au titre des calamités agricoles sur l'exploitation.	
<u>Je m'engage</u> à me soumettre à tout contrôle de l'administration pour vérification de ces travaux.	
Fait à	Signature (tous les associés pour les GAEC)
Le	